

## L'agriculture vous tend les bras ? Embrassez-la !

*Le salon de l'agriculture bat son plein sous le slogan « L'agriculture vous tend les bras ! ». Si au premier abord la formule peut sembler creuse, elle s'avère particulièrement à propos cette année. Pas de sifflet ni d'interpellation dans les allées du salon alors que l'ombre des ZNT n'est pourtant pas loin.*

*Arvalis lance « L'agriculteur, le citoyen, l'action », l'AGPM s'associe à l'AGPB pour afficher « La filière céréalière au cœur des enjeux de société » et font mouche ! La posture résolument engagée vers la transition agroécologique est saluée par tous les responsables politiques.*

*Si le monde agricole fait une partie du chemin il ne fera pas tout, tout seul, dans un monde ouvert à la mondialisation et dans une société où des minorités peuvent prendre le pouvoir.*

*Rien ne sert de saluer un mouvement sans l'accompagner dans une stratégie agricole volontariste. Nous apprécions les mots mais attendons les actes.*

## Le chiffre du mois

**+ 14 %** c'est la hausse des hectares dédiés à la production de maïs semence qui porterait la sole 2020 à 78 000 ha d'après les premières estimations de la FNPSMS.

## MARCHÉ

### VERS UN BILAN TRÈS LOURD AUX ÉTATS-UNIS EN 2020-2021 !

Lors de son forum annuel sur les perspectives de l'agriculture américaine, l'USDA a donné ses premières projections pour la campagne 2020/21. En maïs, celles-ci laissent augurer d'un bilan américain très lourd et d'une baisse des prix pour les producteurs.

### Hausse des surfaces et de la production

La projection de l'USDA annonce des surfaces semées en 2020 proches de leur plus haut niveau avec 38 millions d'hectares et des surfaces récoltées, elles aussi proches du maximum, à 35 millions d'hectares, soit une hausse de 6 % par rapport à 2019 (33 Mha). Cela s'explique par le retour en production des surfaces soumises au mécanisme assurantiel du « prevented planting », et donc non semées ou non récoltées, suite aux conditions climatiques difficiles du printemps 2019. Le ministère de l'agriculture américain fait par ailleurs remarquer que la hausse des surfaces aurait pu être encore plus marquée, étant donné le ratio de prix soja/maïs actuel, favorable à la céréale, sans les contraintes liées à la rotation des cultures.

Du fait de cette hausse importante et de l'hypothèse d'un retour au rendement tendanciel, la projection de production de l'USDA pour la campagne 2020/2021 atteint 392,7 Mt contre 347,8 Mt en 2019-2020, ce qui constituerait un record de production.

### Stocks en hausse et prix en baisse

Si les utilisations de maïs sont elles aussi estimées en nette hausse, elles ne suffiraient pas à absorber un tel excédent de production. L'USDA projette les utilisations de maïs américains en 2020-2021 à 374,4 Mt, contre 357,4 Mt en 2019-2020. La progression de la production d'éthanol serait limitée à une légère hausse des exportations, avec 635 Kt de plus qu'en 2019/2020. La consommation des FAB est projetée en hausse de 1,9 Mt du fait d'une meilleure compétitivité du maïs et d'une demande intérieure importante. Enfin, le regain de compétitivité du maïs américain permettrait un net rebond des exportations avec 9,5 Mt de plus qu'en 2019/2020. Ce rebond étant toutefois limité par la concurrence des origines sud-américaines et ukrainienne.

Du fait de cette hausse relativement limitée des utilisations, les stocks de report américains de la campagne 2020/2021 sont projetés à 67 Mt, leur plus haut niveau depuis la campagne 1987/1988 !

Avec des stocks aussi élevés, le bilan américain s'annonce particulièrement lourd. L'USDA prévoit donc un net repli des prix moyens payés aux producteurs pour la campagne 2020/2021 avec 142 \$/t, soit une baisse de 10 \$/t par rapport à 2019-2020.

Si ces projections supposent qu'il n'y ait pas d'accident climatique ni de perturbation du cycle de culture lors de la prochaine campagne, elles restent toutefois à suivre. Le bilan du 1<sup>er</sup> producteur et exportateur mondial influe largement sur les cours mondiaux et donc sur les prix français.

## EN DIRECT DU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

Le Salon International de l'Agriculture (SIA) qui a ouvert ses portes samedi 22 février met, comme chaque année à cette époque, l'agriculture à la UNE. La filière maïs saisit l'occasion de prendre la parole auprès du grand public et des personnalités politiques. Le maïs est ainsi présent sur l'espace des « Coulisses des céréales » situé dans le hall 2.2, mettant en scène les différentes familles de l'interprofession céréalière. Cet espace composé d'une moissonneuse-batteuse, d'une animation sur la fabrique d'aliment du bétail, d'un fournil et d'une plateforme des innovations, montre les engagements en faveur du développement durable pris par les céréaliers. Nichoirs à rapaces, station météo connectée, drone autonome, robot de désherbage, film de paillage en bioplastiques, pièges à taupin, couverts végétaux, relay cropping, tels sont les exemples de pratiques durables présentées sur le stand.



Grande affluence toute la semaine sur les coulisses des céréales

## ENGAGEMENTS ET ATTENTES DES MAÏSCULTEURS

L'AGPM, au côté de l'AGPB, rencontre de nombreux responsables politiques avec la volonté d'affirmer la contribution des producteurs de céréales et de maïs au cœur de tous les enjeux de société : qu'ils soient alimentaires, énergétiques ou climatiques, les productions céréalières apportent déjà des solutions et en apporteront encore davantage demain, à condition d'être encouragées. Devant tous leurs interlocuteurs, les représentants de l'AGPM et de l'AGPB, ont démontré leur engagement dans la transition agroécologique attendue par la société à condition que cette transition soit soutenable, c'est-à-dire organisée dans la durée et soutenue à Paris comme à Bruxelles.

### Certification environnementale une réponse

La certification environnementale étant la référence, en matière de pratiques vertueuses, reconnue lors des États Généraux de l'Alimentation, l'AGPM et l'AGPB ont l'ambition d'engager les producteurs dans cette démarche. La certification environnementale de niveau 2 devra faciliter l'accès aux aides vertes de la future PAC (echo-schemes) et la Haute Valeur Environnementale (niveau 3 de cette certification) devra pouvoir être valorisée sur les marchés. Cette dynamique passera par des innovations dans tous les domaines, l'accès à l'eau et la sélection variétale.

### Nos productions au service du climat

C'est ce qui a été rappelé aux interlocuteurs rencontrés : nos productions nourrissent, captent du carbone, le stockent dans le sol et l'AGPM, associée aux autres grandes cultures, s'est engagée dans la définition d'une méthode « bas carbone » reconnue par le Ministère de la transition écologique. L'enjeu est de pouvoir proposer des crédits Carbone sur le marché de la compensation carbone et en faire une source de revenu supplémentaire.

Le rôle énergétique des cultures a également été rappelé. Que ce soit en matière de biocarburants ou de biogaz, les producteurs attendent une politique plus volontariste avec le relèvement du plafond d'incorporation de bioéthanol et la possibilité d'incorporer davantage de cultures dans les méthaniseurs.

### Indispensable soutien

La défense d'une PAC forte au budget renforcé, la lutte contre les distorsions de concurrence intra et extra-communautaires, l'amélioration de la gestion des risques climatiques par un dispositif assurantiel plus incitatif et l'accès à l'eau sont autant d'actions urgentes à mettre en œuvre et rappelées par le Président de l'AGPM Daniel Peyraube et les autres membres du Bureau investis sur ce salon.

Au moment où nous écrivons ces lignes, le SIA n'est pas terminé mais le Président de la République, Emmanuel Macron, le Ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume, le Ministre de la cohésion des territoires, Sébastien Lecornu, la Secrétaire d'État auprès de la Ministre de la transition écologique Emmanuelle Wargon, le

commissaire européen à l'Agriculture, Janusz Wojciechowski et le Président du Sénat Gérard Larcher ont été rencontrés. Les Présidents des régions Grand Est, Auvergne-Rhône-Alpes et Hauts-de-France ont également été reçus ainsi que divers députés et sénateurs.



Echanges privilégiés entre les producteurs de grandes cultures et le Président de la République

## ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LA FILIÈRE MAÏS

### Le quizz Super maïs

Dimanche 23 février après-midi une animation pédagogique sur le maïs a été organisée sur le stand. Les visiteurs, attirés par une bonne odeur de pop-corn, étaient invités à tester leurs connaissances sur le maïs. Origine, culture, maïs doux, utilisations, ce jeu conduit par les équipes, avec la présence de Jean-François Arnauld du Bureau de l'AGPM et producteur de maïs pop-corn, a permis de sensibiliser près de 400 personnes à différentes facettes de notre plante.

### La remise du prix Imagin'maïs



Gagnants du prix en compagnie des membres du jury

C'est sur le stand des Coulisses des céréales que s'est déroulée la remise de la troisième édition du prix Imagin'Maïs organisé par la filière maïs et semencière (AGPM, FNPSMS, sections maïs et sorgho du Gnis et de l'UFS). Son objectif est de susciter de nouvelles recettes créatives salées et sucrées à base de maïs. Le jury présidé par Daniel Peyraube est composé de professionnels du monde culinaire et agroalimentaire : Lionel Créteur, Chef du restaurant Racine à Lectour dans le Gers, Laurent Séminel, Directeur de la maison d'édition Menu Fretin et François-Xavier Masson, Directeur d'investissements chez Unigrains, a récompensé trois recettes :

- Un dessert gastronomique, conçu par Axel Chomel, étudiant de l'Institut Paul Bocuse.
- Un burger revisité avec un pain de maïs, proposé par Sophie Fergous et Loïc Ollevier, élèves de l'Université technologique de Compiègne.
- Une assiette végétarienne, riche de différentes textures et sans gluten, créée par Lisa Barboteu de l'Institut Paul Bocuse gagne un prix « coup de cœur ».

Pour retrouver les recettes en vidéo :

<https://www.maisculturedurable.com/category/video/>

## ■ VARIÉTÉS TOLÉRANTES AUX HERBICIDES MENACÉES

Saisi par des associations activistes anti-OGM, le Conseil d'État a jugé, le 7 février dernier, que les organismes obtenus par certaines techniques de mutagenèse doivent être soumis à la réglementation OGM. Il enjoint le Gouvernement : à modifier le code de l'environnement en ce sens, à identifier au sein du catalogue des variétés celles qui ont été obtenues par mutagenèse et qui auraient dû être soumises aux évaluations applicables aux OGM et de mieux évaluer les risques liés aux variétés de plantes rendues tolérantes aux herbicides (VRTH), dans un délai de 9 mois. L'AGPM, aux côtés de 27 autres organisations agricoles et alimentaires, sensibilise le gouvernement à l'importance de maintenir l'accès à l'innovation variétale et demande à la France de rejoindre l'initiative de 12 États membres en faveur d'une adaptation de la directive OGM.

## ■ A LIRE : GLYPHOSATE, L'IMPOSSIBLE DÉBAT - INTOX, MENSONGES ET BILLETS VERTS

Le dernier livre de Gil Rivière-Wekstein, fondateur de la revue Agriculture et environnement, et spécialiste des questions agricoles et environnementales, révèle les véritables enjeux de l'affaire du glyphosate qui marquera certainement la plus grande manipulation de l'opinion publique de ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle. N'hésitez pas à lire ce livre qui se dévore comme un thriller et qui est disponible aux éditions Le Publieur (18 €).

## ■ LA FILIÈRE CÉRÉALIÈRE AU CŒUR DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ

En vue des échanges du Salon de l'Agriculture, l'AGPB et l'AGPM ont édité ce petit dépliant qui résume les engagements en matière de transition agroécologique et de climat, les attentes en matière de politique agricole, les initiatives de communication et la réalité de la situation économique.

À retrouver sur

<http://www.maizeurop.com/structure/agpm/publications/>

## BILAN FRANÇAIS DU MAÏS

Prévisionnel février 2020 (1000 t)		2018/19	Prév. 2019/20
Ressources	Stock départ	2 575	2 090
	Collecte	10 508	10 294
	Importations	866	550
Utilisations	FAB	3 288	2 550
	Util. humaines et indus.	2 918	2 970
	Exportations	4 213	4 015
	Autres	1 442	1 193
Stock final (ressources - utilisations)		2 090	2 206

## Prix de la récolte 2019, exprimés en €/t base juillet

